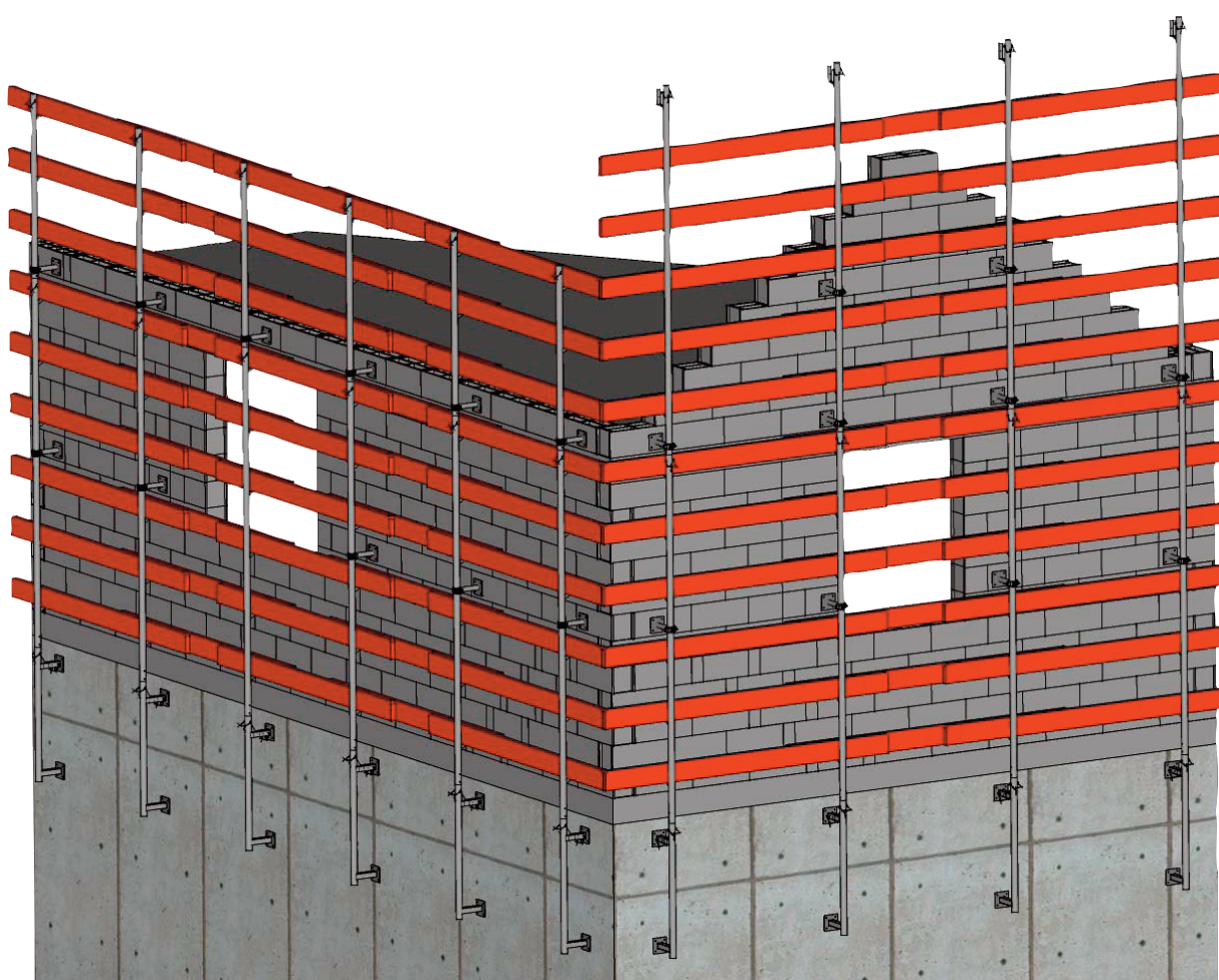




SAINT-DENIS  
MATÉRIEL  
POUR LE  
BÂTIMENT

# NOTICE D'UTILISATION DE LA PROTECTION PAVILLON



## Sommaire

- Présentation des éléments de protection
- Mise en place des éléments de départ
- Montage du premier niveau
- Montage du second niveau ou terminaison
- Démontage des éléments de protection

# PRÉSENTATION DES ÉLÉMENTS DE PROTECTION

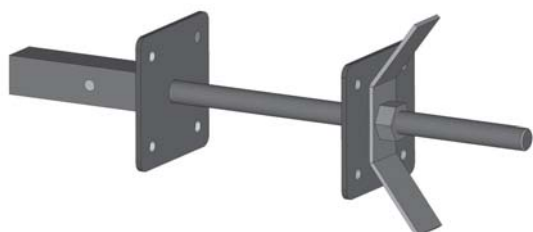
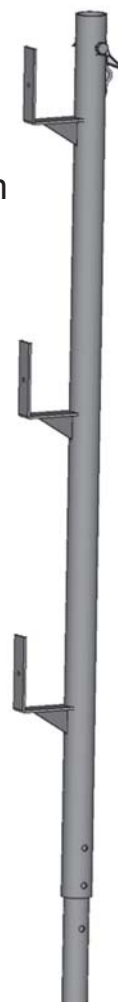


Elément de départ seul  
Poids : 5 kg  
Réf : PP8801

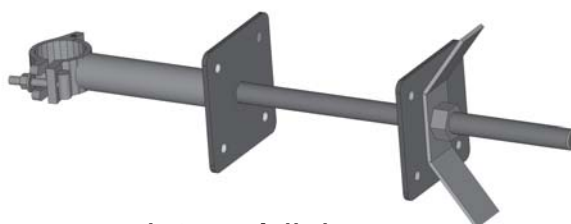
Montant de 2,80 m  
Poids : 11 kg  
Réf : P8802G



Montant de 1,40 m  
Poids : 6 kg  
Réf : P8803G



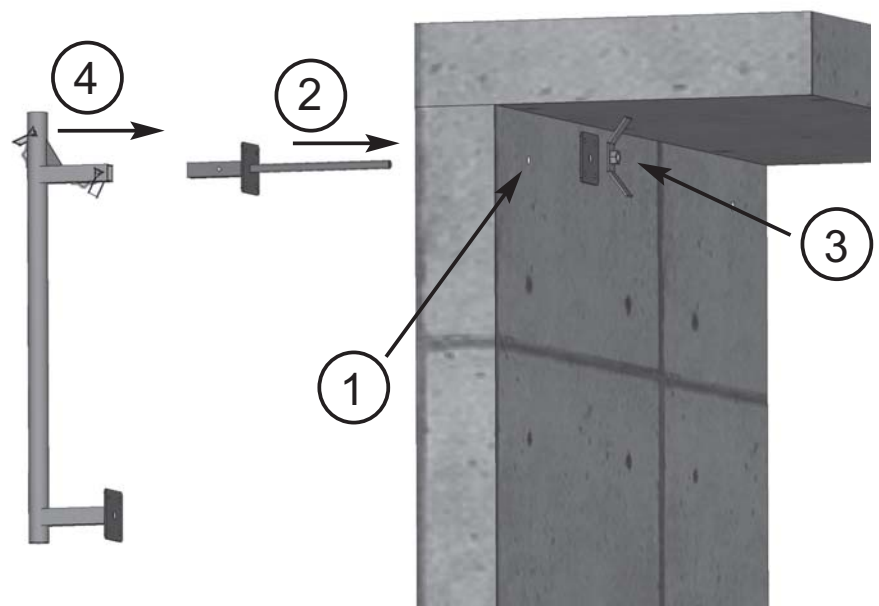
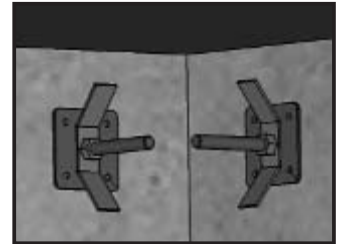
Elément d'ancrage pour départ seul  
Poids : 2 kg  
Ouverture de 320 mm Réf : P320Z  
Ouverture de 460 mm Réf : P460Z



Elément d'ancrage intermédiaire  
Poids : 2 kg  
Ouverture de 320 mm Réf : PP320CZ  
Ouverture de 460 mm Réf : PP460CZ

# MISE EN PLACE DES ÉLÉMENTS DE DÉPART

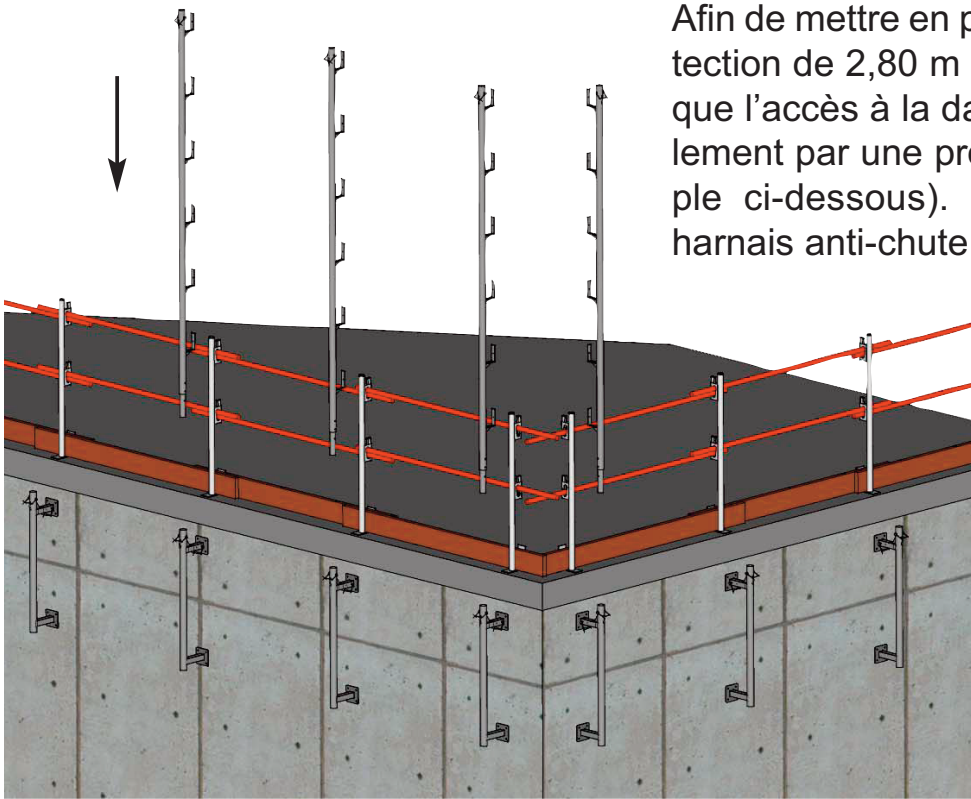
En fonction de l'épaisseur de l'ouvrage, choisir la longueur d'ouverture de l'élément d'ancrage de départ. Depuis l'extérieur percer les fondations et enficher l'élément d'ancrage de départ seul. Depuis l'intérieur avec la contre plaque et l'écrou papillon finaliser le serrage. Espacer les éléments de départ de 1.50 m maximum. Depuis l'extérieur mettre en place les éléments de départ sur les ancrages et les verrouiller avec la goupille.



- 1 - Percer
- 2 - Placer l'ancrage
- 3 - Serrer l'ancrage
- 4 - Mettre l'élément de départ et le verrouiller

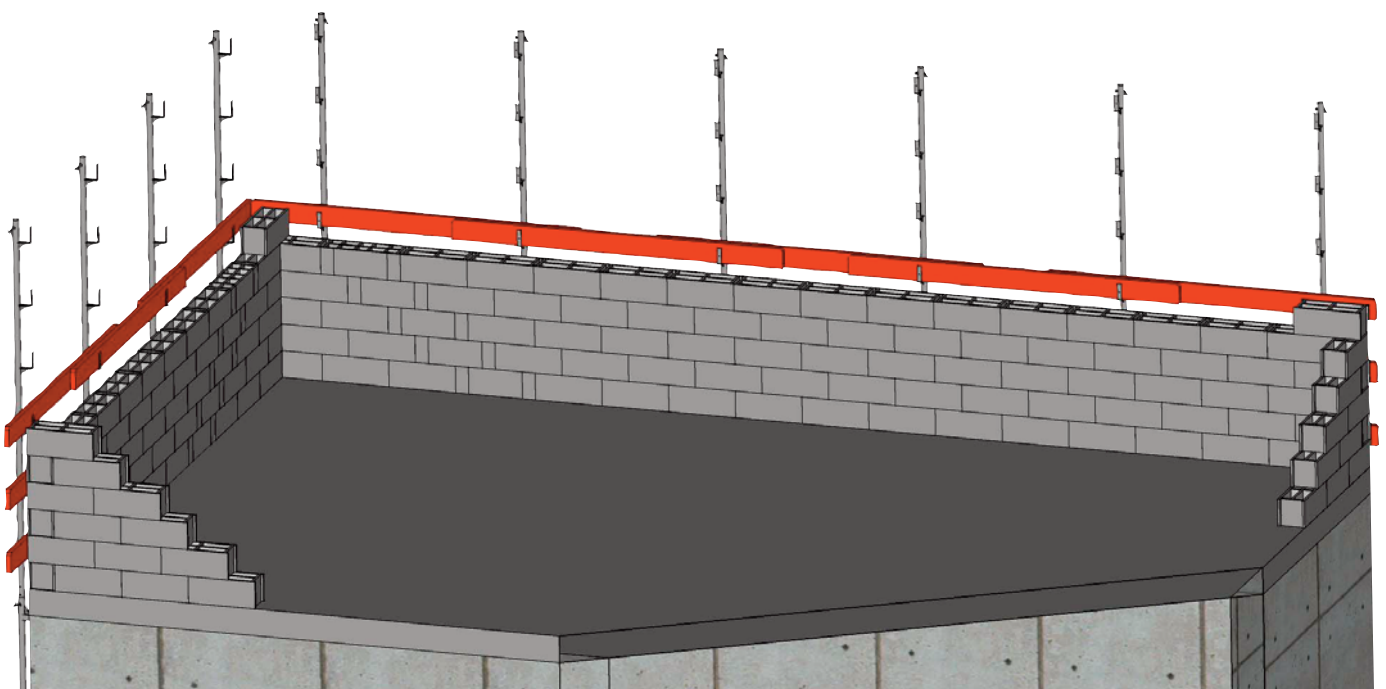
# MONTAGE DU PREMIER NIVEAU

Afin de mettre en place les montants de protection de 2,80 m en sécurité, assurez-vous que l'accès à la dalle soit protégé éventuellement par une protection collective (exemple ci-dessous). Ou équipez-vous d'un harnais anti-chute (E.P.I)



Mettre en place tous les montants et les verrouiller avec les goupilles.

Mettre également en place les planches de protection servant de garde-corps. Nous préconisons les dimensions de planches suivantes pour des montages n'excédant pas 1,50 m entre chaque montant : Epaisseur entre 32 et 38 mm hauteur entre 125 et 150 mm.

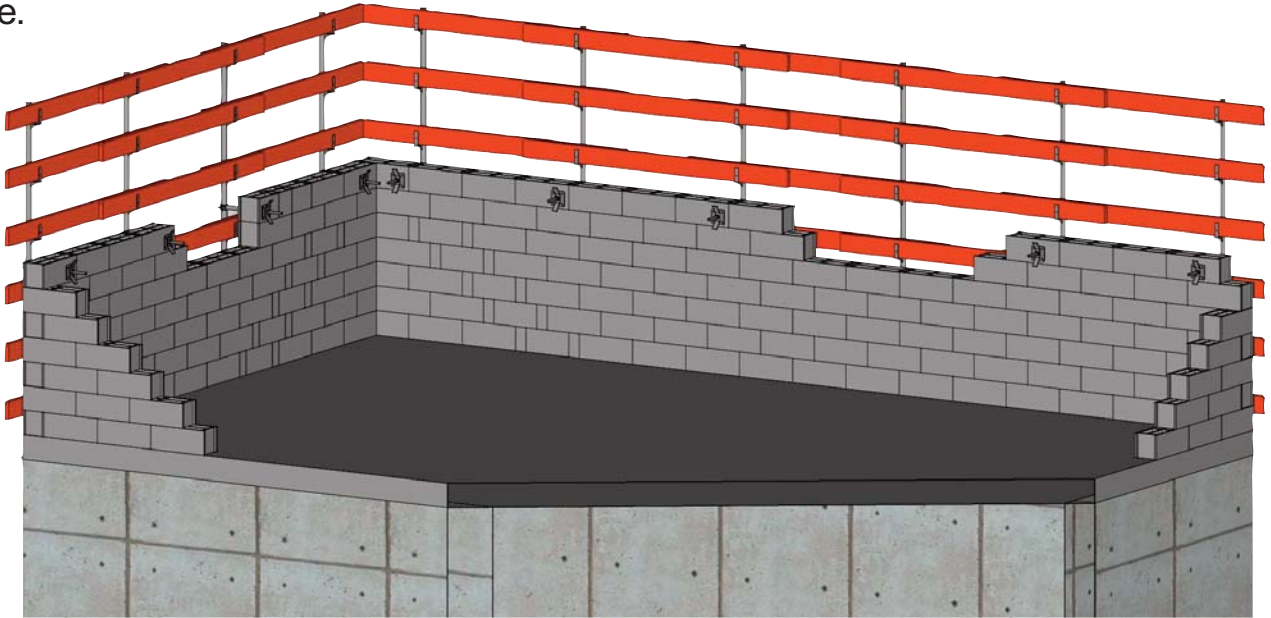


Commencer le montage des premières rangées de parpaing.

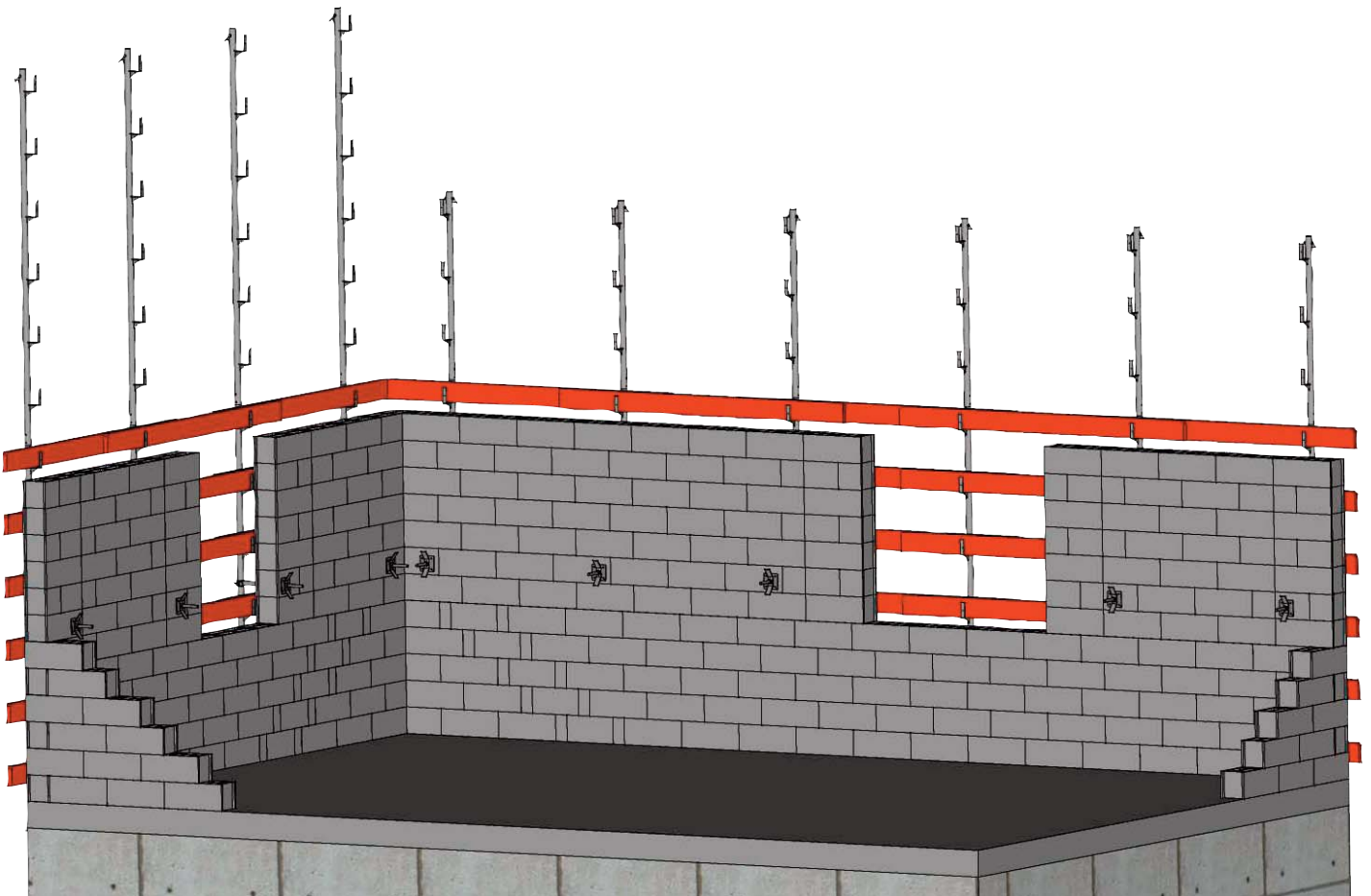


# MONTAGE DU PREMIER NIVEAU

Lorsque la maçonnerie, arrive à la moitié du premier montant, (environ 1,40 m) mettre en place les éléments d'ancrage intermédiaire ainsi que les planches garde-corps supérieures. Laisser sécher la maçonnerie le temps nécessaire afin que celle-ci devienne suffisamment résistante à la retenue.

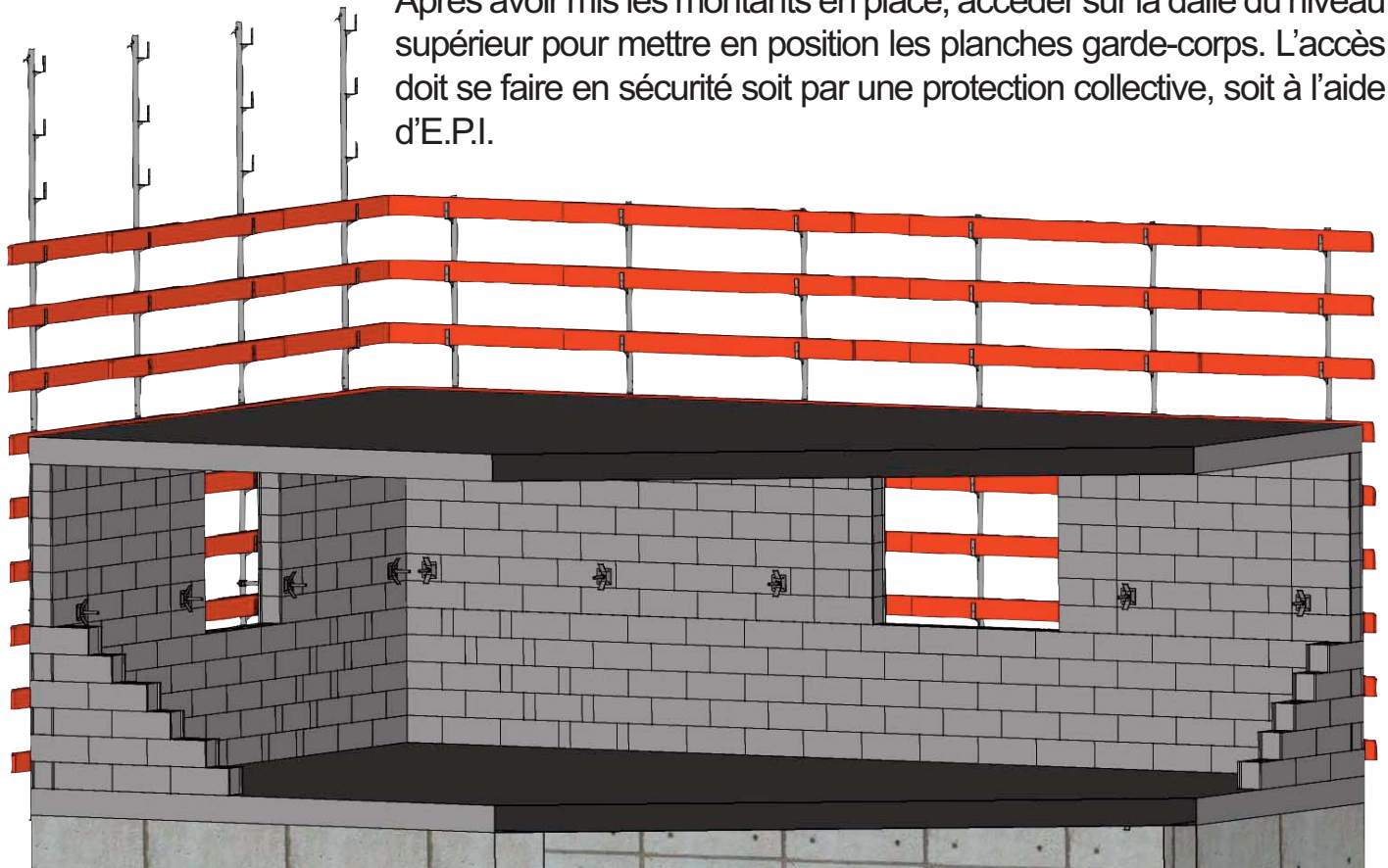


Lorsque le dernier rang de maçonnerie est atteint, mettre en place les montants suivant en fonction du travail à effectuer par la suite. Exemple : Pour le montage de pointe de pignon mettre des montants de 2,80 m. Pour des acrotères de dalle mettre des montants de 1,40 m.

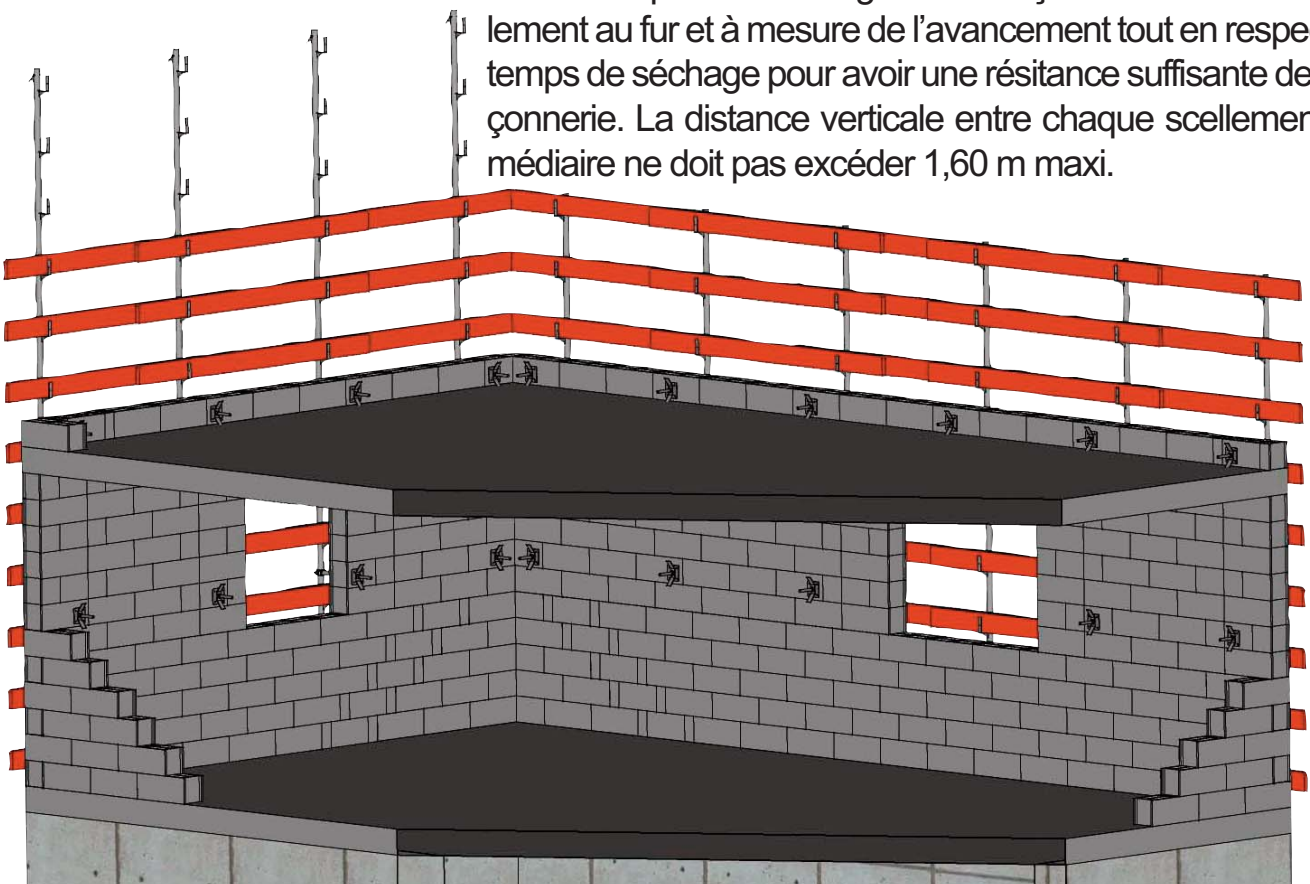


# MONTAGE DU SECOND NIVEAU OU TERMINAISON

Après avoir mis les montants en place, accéder sur la dalle du niveau supérieur pour mettre en position les planches garde-corps. L'accès doit se faire en sécurité soit par une protection collective, soit à l'aide d'E.P.I.

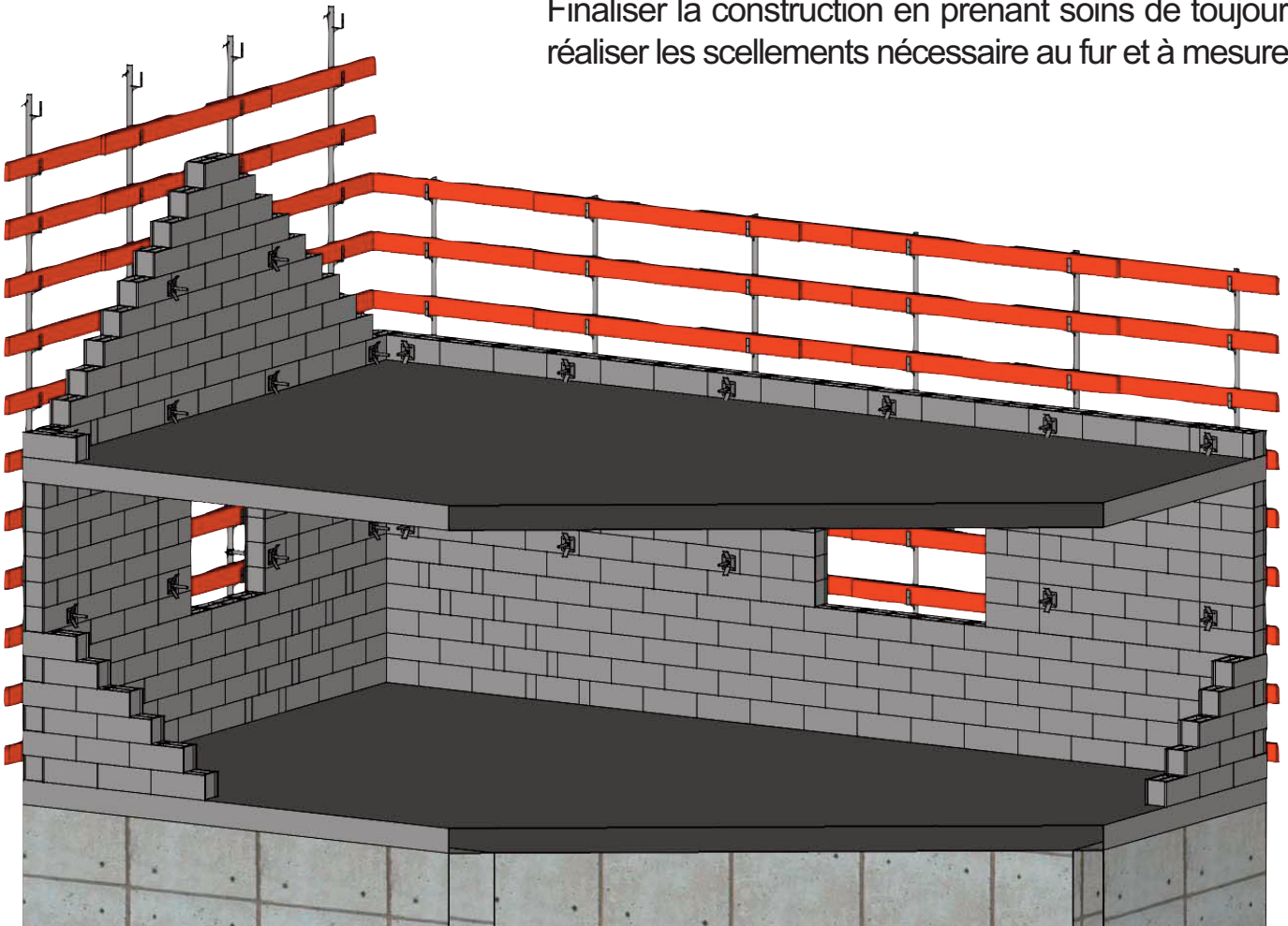


Monter les premières rangées de maçonneries et faire les scellements au fur et à mesure de l'avancement tout en respectant le temps de séchage pour avoir une résistance suffisante de la maçonnerie. La distance verticale entre chaque scellement intermédiaire ne doit pas excéder 1,60 m maxi.



# MONTAGE DU SECOND NIVEAU OU TERMINAISON

Finaliser la construction en prenant soins de toujours réaliser les scellements nécessaire au fur et à mesure.



## DÉMONTAGE DES ÉLÉMENTS DE PROTECTION

Le démontage des éléments de protection doit être réalisé en sécurité. Défaire depuis l'intérieur de la construction les écrous et platines de serrage des ancrages en commençant par le haut de la construction. Depuis l'extérieur et avec des moyens appropriés (Nacelle, échafaudage etc..) retirer les planches garde-corps et les montants supérieurs. Répéter ces opérations jusqu'aux éléments de départ.

